

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 01 décembre 2025

Le conseil s'est réuni le **lundi 01 décembre 2025** sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais, Queudeville, MM : Marie, Voisin, Calbris, Gossart, Horion, Jenvrin

Absents : MM Durand, Sandret (excusés)

MM Sandret donne procuration à M. Jenvrin

Secrétaire de séance : Mme Aunay

Demande de subvention : DETR :

Dans le cadre des travaux rue des Ecoles, une clôture doit être posée entre la cour d'école et les deux logements communaux ainsi que sur le retour vers le château d'eau
Un portail doit également être ajouté.

Plusieurs propositions :

- option : 1 : treillis soudés style « Bamboo » + portillon	6 238,75 € HT
- option : 2 : style « barreaudage » + portail	5 098,00 € HT
- option : 3 : O bamboo + portail	19 041,15 € HT
- option : 4 : complément de celle prévue au marché	3 497,50 € HT

A l'unanimité, le conseil opte pour l'option O Bamboo et autorise Mme Le Maire à faire une demande de DETR et à signer les documents nécessaires.

L'entreprise doit fournir quelques informations avant de signer le bon de commande.

L'armoire électrique située près de l'église doit être transférée sur le parking situé à l'entrée de la rue des écoles. Une tranchée doit être faite rue de la Roque entre l'église et le parking.

Location salle des fêtes :

Des cours de musique et de yoga sont assurés chaque mercredi à la salle des fêtes par une personne extérieure à Saint Pierre du Regard

A l'unanimité, le conseil demande une participation financière de 500 € par an.

Dématérialisation des actes :

A partir du 1^{er} janvier 2026 les actes concernant le CCAS et la caisse des écoles devront également être dématérialisés.

Contrat Chubb France :

Pour l'entretien de nos extincteurs, à l'unanimité le conseil accepte de passer un contrat de maintenance entre la mairie et la Société Chubb France pour un montant annuel de 571 ,69 € HT.

Personnel :

Au bénéfice de l'ancienneté, un agent communal passe au grade d'adjoint technique principal 1^{ère} classe.

Nous devons donc supprimer un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe.

Subventions exceptionnelles :

L'association « Téléthon St-Pierre-du-Regard » a récemment été créé par Madame Espanoche. A l'unanimité, le conseil décide de verser 250 € à cette association.

M. Marius Espanoche, étudiant en 2ème année à l'institut de formation en soins infirmiers de Flers doit effectuer un stage de quatre semaines à Madagascar.

A l'unanimité le conseil accepte de lui allouer une subvention exceptionnelle de 500€. A son retour, il devra faire un exposé d'une heure par classe à l'école des Quatre saisons.

Informations diverses :

Des travaux de réfections de voirie doivent être effectués dans divers endroits de la commune.

Deux devis ont été établis :

- | | |
|-------------------------------------|------------|
| - Sté Prod'Homme | 7 300 € HT |
| - Sté Marie (st Germain du Crioult) | 3 800 € HT |

A l'unanimité le conseil retient le devis de l'entreprise Marie.